



CHARTRE D'ENGAGEMENT

ENTRE

L'ASSOCIATION

ET

LES RESPONSABLES DU PROJET

JASMIN

JEUNESSE ACTIVE POUR UNE SOCIETE CAPABLE DE PROMOUVOIR L'EMPLOYABILITE ET L'INCLUSION

OVERSEAS ONLUS

AKAD – L'ASSOCIATION DE KAIROUAN POUR L'AUTO-DEVELOPPEMENT



Dans le cadre de ses objectifs de renforcement et transfert de compétences, l'Association de Kairouan pour l'Auto-Développement (AKAD), en tant que partenaire local du projet JASMIN dans le Gouvernorat de Kairouan, en collaboration avec l'ong Overseas Onlus lance un Appel à candidature pour un programme de formation en « Gestion du cycle de projet » au profit des associations locales.

Cet Appel s'inscrit dans la mise en œuvre des activités du Projet JASMIN « Jeunesse Active pour une Société capable de promouvoir l'Employabilité et l'Inclusion » exécutés par l'ONG Overseas pour le Développement Global des Communautés dans les Pays Extra-Européennes et l'ONG Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA), en collaboration avec leurs partenaires locaux, Association Emel Tounes, Association Création et Créativité pour le Développement & l'Embauche (CCDE), Tunisian Forum for Youth Empowerment (TFYE), Association de Kairouan pour l'Auto-Développement (AKAD), Association de Zarzis pour le Développement Durable et la Coopération Internationale (ADDCI), avec le financement de l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS) et de la Regione Emilia Romagna. Le projet il vise à promouvoir l'inclusion sociale des jeunes tunisiens et leur intégration dans le tissu socioéconomique à travers la mise en place des activités éducatives et la promotion de l'auto-entrepreneuriat, dans l'objectif de contrecarrer les processus de marginalisation et prévenir le phénomène du radicalisme des jeunes dans les Gouvernorats de Bizerte, Manouba, Jendouba, Kairouan et Médenine.

Ce parcours de renforcement et d'accompagnement -composé de deux phases (Cycle de formations, Financement des microprojets), comme détaillé dans l'Appel à candidature publié en date- veut répondre aux besoins en matière de formation et renforcement des capacités des associations locales, fournir aux associations les instruments et les moyens pour la conception et la mise en œuvre de microprojets et soutenir l'implication active de la société civile dans le processus de développement humain, d'inclusion sociale et culturelle des jeunes afin de prévenir le phénomène de marginalisation et de radicalisme dans les Gouvernorats de Bizerte, Manouba, Jendouba, Kairouan, Medenine.

Les activités et services que le projet met à disposition de l'association sont :

1. Des modules de formation pour renforcer les capacités des associations locales de Jendouba en matière de rédaction, gestion et suivi de microprojets ;
2. La prise en charge des frais de formateurs et nourriture durant les journées de formation ;
3. La présence des membres de l'équipe de projet pour faciliter l'implication et la participation de l'association aux formations et l'accompagner dans l'amélioration de la gestion ;
4. Un appel à proposition qui permettra aux associations de présenter un microprojet qui pourrait être financé, si positivement évalué, en prenant aussi en considération la réponse positive aux efforts demandés dans le paragraphe suivant (points 3, 4, 5, 6). Autrement dit, le fait d'avoir été sélectionnée pour participer au parcours de renforcement et d'accompagnement ne donne pas automatiquement accès au financement à la fin du dit parcours ;
5. Des campagnes d'information et sensibilisation de la population sur le thème de l'inclusion socioéconomique et culturelle des jeunes.

Les efforts auxquels l'association s'engage à répondre sont :

1. Tenir toujours au courant les membres de l'équipe du projet de toute nouvelle concernant l'association et leurs donner accès aux documents et informations utiles pour leur travail d'appui et d'accompagnement ;
2. Se concerter avec les membres de l'équipe du projet dans l'organisation des formations et de toutes activités organisées dans le cadre du projet ;
3. Désigner 3 représentants. La présence durant les différents modules sur lesquels s'étale le cycle des formations sera assurée par deux parmi les trois représentants désignés. Lors de chaque module, la présence aux différentes journées de formation sera assurée par les mêmes représentants. Les participants aux formations s'engagent à souscrire une assurance personnelle et en tout cas à ne pas demander aux associations partenaires du projet des indemnités en cas d'accidents qui pourraient se produire durant la réalisation des activités ;
4. Exiger -peine l'exclusion- un comportement discipliné, respectueux de la ponctualité et de toute norme à la base du bon déroulement des formations de la part de ses représentants ;



5. Assurer la participation aux séances de formation. Seulement les associations qui auront atteint au moins 80% des présences à la fin du cycle de formation obtiendront le Certificat et auront le droit de participer à l'appel à proposition pour le financement d'un microprojet ;
6. Assurer la restitution des formations aux autres membres de l'association ;
7. Appuyer les autres activités prévues dans le cadre du projet, notamment les campagnes de sensibilisation de la population sur le thème de l'inclusion socioéconomique et culturelle des jeunes ;
8. Assurer la visibilité du projet « JASMIN » et des bailleurs de fonds.

Cette accord de coopération est valable jusqu'à la fin du Projet JASMIN « Jeunesse Active pour une Société capable de promouvoir l'Employabilité et l'Inclusion », prévue pour le mois d'aout 2021.

Fait à, le.....

Pour le projet : JASMIN- Jeunesse Active pour une Société capable de promouvoir l'Employabilité et l'Inclusion

OVERSEAS Onlus

L'AKAD - Association de Kairouan pour l'Auto-Développement

Nom :

Nom :

Rôle :

Rôle :

Signature :

Signature :

L'ASSOCIATION

Nom :

Fonction :

Signature :

